

**Max MATHIASIN**

**Député de la Guadeloupe**

**3<sup>e</sup> circonscription**

Vice-président du groupe LIOT

Commission des Affaires économiques

Délégation aux Outre-mer

**Madame Elisabeth BORNE**

**Première ministre**

Hôtel de Matignon

57 rue de Varenne

75007 Paris

**COPIE**

Paris, le 12 juillet 2023

N/Réf. : LSS/07/2023/162

**Objet : POSEI filières de diversification agricole**

Madame la Première ministre,

Par courrier en date du 7 juillet 2023 (ci-joint), quatre structures interprofessionnelles de diversification végétale de nos territoires d'Outre-mer, IGUAFLHOR (Guadeloupe), IFIVEG (Guyane), ARIFEL (La Réunion), et AMAFEL (Martinique), vous ont fait part de leur profonde indignation à la suite des arbitrages rendus en comité sectoriel des filières végétales de l'ODEADOM (Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer) dans le cadre du POSEI France 2024 (Programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité).

Je partage totalement leur indignation. 150 000 euros d'aides supplémentaires, pour l'ensemble des filières fruits et légumes, de l'ensemble de nos territoires, c'est dérisoire, incompréhensible, en totale contradiction avec les objectifs de souveraineté alimentaire et d'agroécologie affichés par le Gouvernement comme l'expliquent très bien les professionnels. Cela fait des décennies que l'on parle de sortir de la monoculture canne-banane ; il est plus que temps de s'en donner les moyens !

La dernière étude de l'Insee sur la comparaison des prix entre la France hexagonale et les cinq départements et régions d'Outre-mer (DROM), montre que pour le poste alimentation les écarts se creusent sévèrement au détriment de nos populations ultramarines (+ 42 % en Guadeloupe), alors que vous savez parfaitement qu'elles sont davantage frappées par la pauvreté et que l'alimentation représente une part plus importante dans leur budget. Le dernier rapport sur la pauvreté en France de l'Observatoire des inégalités l'établit clairement.

C'est pourquoi, Madame la Première ministre, je sollicite votre intervention pour que le POSEI France qui sera prochainement proposé aux services de la Commission européenne prévoie une augmentation significative des aides à la diversification végétale.

En espérant pouvoir compter sur votre soutien, je vous prie d'agréer, Madame la Première ministre, l'expression de ma haute considération.



Max Mathiasin

C.C. *Monsieur Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire*  
*Monsieur Jean-François CARENCO, ministre délégué aux Outre-mer*

P.J. *Copie du courrier IGUAFLHOR/IFIVEG/ARIFEL/AMAFEL, 07/07/2023*



**IFIVEG**

Interprofession des Filières  
Végétales de Guyane



**ARIFEL**

Association Réunionnaise Interprofessionnelle  
des Fruits & Légumes



**AMAFEL**

Madame Élisabeth Borne  
Première Ministre de la  
République Française  
Palais de Matignon  
57 Rue de Varenne, 75007  
Paris

**COPIE**

Fait le 07 juillet 2023

Madame la Première Ministre,

Les quatre structures à caractère interprofessionnel de diversification végétale de Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion, signataires du présent courrier, souhaitent vous exprimer leur profonde indignation face aux arbitrages rendus le 06 juillet 2023 en comité sectoriel de diversification de l'ODEADOM végétale portant sur leurs demandes de modifications du POSEI 2024. Nous constatons que les aides supplémentaires qui seraient allouées au développement des filières fruits et légumes pour l'ensemble de nos territoires ultra-marins s'élèveraient au mieux à la modique somme de 150 000€ par an.

Ces décisions, de par leur niveau d'accompagnement, sont de notre point de vue, totalement inacceptables voire irrespectueuses à l'égard des filières fruits et légumes Outre-mer. Il est important de rappeler que ces filières n'ont pas bénéficié d'un soutien financier supplémentaire depuis plusieurs années, toutes les nouvelles mesures proposées étant systématiquement rejetées. De plus, il est alarmant de constater que la diversification végétale ne reçoit qu'une part minime, soit à peine 10,4 %, des fonds FEAGA et CIOM, malgré le fait que la production de fruits et légumes dans nos territoires représente une part importante de notre agriculture.

Ces décisions sont d'autant plus incompréhensibles qu'elles sont en totale contradiction avec les enjeux majeurs de renforcement de la souveraineté alimentaire et d'accélération de la transition agroécologique dans nos territoires, qui sont pourtant des priorités affichées du gouvernement. Ces enjeux deviennent encore plus complexes à atteindre compte tenu des nombreuses contraintes auxquelles les agriculteurs font face, comme vous le savez.

Les leviers et les orientations de ces stratégies ont été clairement établis lors des travaux des comités de transformation (2020), des plans de filières (2021), des plans de souveraineté alimentaire (2023) et de l'élaboration de la feuille de route PLOAA (2023). Au-delà du simple approvisionnement du marché, les filières fruits et légumes d'Outre-mer jouent un rôle essentiel dans la création d'une véritable

dynamique territoriale, favorisant le développement économique et l'emploi dans nos territoires, ce qui revêt une importance capitale pour ces derniers.

Ces décisions sont également en totale contradiction avec vos déclarations récentes lors de votre visite à L'île de la Réunion, où vous avez clairement exprimé votre volonté d'accompagner plus fortement la filière Fruits et légumes d'Outre-mer, afin qu'elle produise plus et mieux, à un coût compétitif et accessible à tous les ultramarins .

De plus, ces décisions vont à l'encontre des orientations fixées par le Président de la République lors de son déplacement à la Réunion en octobre 2019, qui visent à transformer le modèle agricole d'Outre-mer. Ces orientations sont parfaitement en phase avec celles de votre gouvernement.

C'est pourquoi nous sollicitons votre intervention urgente afin que ces arbitrages soient revus et mis en réelle cohérence avec la stratégie de renforcement de la souveraineté alimentaire et de transition agro-écologique qui est parfaitement partagée par les professionnels de nos territoires.

Nous espérons sincèrement que vous accorderez une attention particulière à notre demande, car il est impératif de mettre en place des politiques cohérentes et favorables au développement et à la structuration des filières fruits et légumes frais et transformés dans nos territoires.

Nous vous prions de recevoir, Madame la Première Ministre, l'expression de notre plus haute considération.

**IGUAFHOR**



**Tony MOHAMEDALY**

**ARIFEL**



**Daniel MOREAU**

**IFIVEG**



**IFIVEG**  
36 rue de l'Industrie, PNE Degrad Des Cannes  
97344 Réunion Morpely  
SIRET : 752 160 481 0020  
Tel : 0694 032200

*Philippe KESTELOOT*

**AMAFEL**



**Hervé TOUSSAY**

**Président CS Végétal ODEADOM**



**Bernard SINITAMBIRIVOUTIN**

**Copie adressée :**

- Cabinet du President de la République
- Monsieur le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire
- Monsieur le ministre délégué chargé des Outre-mer
- Les collectivités départementales et régionales de la Réunion et de Guadeloupe
- Les collectivités territoriales de Martinique et de Guyane
- Les députés et les sénateurs d'Outre-mer